

Note 33 - Honoraires des Commissaires aux comptes

	Cailliau Dedouit et Associés				KPMG Audit			
	2010/2011		2009/2010		2010/2011		2009/2010	
	En k€	En %	En k€	En %	En k€	En %	En k€	En %
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Paris Orléans (société mère)	159	51%	339	78%	159	4%	340	9%
- Filiales intégrées globalement	138	44%	58	13%	2 463	68%	2 494	70%
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
- Filiales intégrées globalement	17	5%	35	8%	345	10%	8	-
- Paris Orléans (société mère)	1	-	-	-	7	-	-	-
Sous-total	315	100%	432	100%	2 974	82%	2 842	79%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	363	10%	557	16%
• Autres	-	-	-	-	279	8%	182	5%
Sous-total	-	-	-	-	642	18%	739	21%
TOTAL	315	100%	432	100%	3 616	100%	3 581	100%

Note 34 - Rémunérations des organes de Direction

Pour l'ensemble du Groupe (société Paris Orléans, sociétés contrôlées par la Société ou la contrôlant), les membres du Directoire ont perçu globalement, au cours de l'exercice 2010/2011, les montants ci-après, au titre de :

• Rémunérations fixes	797,5k€
• Rémunérations variables	768,4k€
• Jetons de présence	62,5k€
• Montants perçus au titre de l'intéressement et des abondements liés à l'alimentation des plans d'épargne	38,5k€
• Avantages en nature	75,3k€
Total avantages à court terme	1 742,2k€

Par ailleurs, dans le cadre des engagements de retraite et assimilés (Note 35), Paris Orléans n'a pas de capital à constituer au bénéfice de certains mandataires sociaux relatif au régime de retraite supplémentaire des cadres.

Aucun avantage postérieur à l'emploi vis-à-vis des organes de Direction ne demeure à la clôture de l'exercice.

Aucun autre avantage à long terme n'a été consenti aux organes de Direction sur la période.

Les dirigeants n'ont pas bénéficié de paiement en actions au titre de l'exercice 2010/2011.